



CHAMBRE DE COMMERCE DE HALIFAX

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

26 septembre 2018

PATRICK SULLIVAN

PRÉSIDENT et PREMIER DIRIGEANT

La Chambre de commerce de Halifax est une organisation vouée au développement de l'entreprise et à la promotion des pratiques exemplaires qui travaille continuellement à faire de Halifax une ville où il fait encore mieux vivre, travailler et se divertir. Ensemble, les quelque 1 600 entreprises membres et leurs 65 000 et quelques employés trouvent grâce à la Chambre de commerce une voix unique et puissante pour promouvoir leurs intérêts. C'est avec grand plaisir que je vous présente nos commentaires et recommandations pour le Budget fédéral de 2019.

Recommandations

Recommandation n° 1 : *Que le gouvernement du Canada procède à une étude indépendante exhaustive du régime d'imposition du Canada en vue d'une réforme qui le rendrait plus équitable, plus raisonnable, plus simple et plus direct dans une optique d'efficacité et de concurrence sur les marchés mondiaux.*

Recommandation n° 2 : *Que le gouvernement du Canada offre aux entrepreneurs et aux entreprises du Canada le régime favorable dont ils ont besoin pour s'adapter au marché numérique et y soutenir la concurrence et pour innover dans les services, les produits et les pratiques commerciales.*

Recommandation n° 3 : *Que le gouvernement du Canada présente des budgets équilibrés qui stabilisent l'économie et favorisent la concurrence du Canada sur les marchés mondiaux.*

Le fardeau fiscal

Près de 85 % de nos entreprises membres sont des PME. Ensemble, elles sont le moteur de l'économie et en sont en même temps le reflet. La plupart des propriétaires de PME sont des Canadiens de la classe moyenne. Lorsqu'on les rencontre lors de tables rondes, de visites ou d'autres types d'activités, ils sont nombreux à nous dire que le fardeau fiscal qu'ils doivent supporter est leur principal problème au quotidien. Comme les entreprises de la Nouvelle-Écosse sont déjà les plus lourdement imposées de tout le pays, l'impôt fédéral est parfois le coup de grâce qui empêche un entrepreneur de démarrer une entreprise. Nous sommes certes ravis de la réduction à 9 % du taux d'imposition des entreprises annoncé pour 2019, mais nous croyons qu'il faut aider encore davantage les entreprises canadiennes à surmonter les obstacles à la croissance, à créer des emplois et à rendre leurs collectivités encore plus vibrantes. Pour cela, nous réclamons une refonte de la *Loi de l'impôt sur le revenu* dans une optique de simplification du régime fédéral d'imposition. Nous croyons qu'un remaniement exhaustif de la législation fiscale devrait permettre la création d'un régime d'imposition simple, équitable et efficace. La modification des codes de taxe pour le Budget fédéral de 2019 devrait avoir entre autres objectifs la simplicité et l'équité. Le fardeau fiscal des entreprises peut diminuer le taux de rendement et jouer sur le montant et le lieu des investissements. Pour une entreprise, la décision d'investir peut dépendre du taux de rendement de son capital. Nous voulons empêcher que certaines mesures contenues actuellement dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*, comme les changements relatifs aux revenus hors exploitation, viennent miner davantage l'investissement des entreprises, en particulier en Nouvelle-Écosse, où le lourd fardeau fiscal des entreprises constitue déjà un obstacle considérable à l'investissement.

Avec la baisse marquée du taux d'imposition aux États-Unis, le Canada a perdu un important avantage concurrentiel. Depuis 2006, le taux effectif marginal d'imposition (TEMI) du Canada est inférieur à celui des États-Unis¹, un atout pour la compétitivité qui a incité beaucoup d'entreprises non seulement à faire affaire au Canada, mais également à s'y établir. L'importante baisse du taux d'imposition aux États-Unis a réduit l'écart entre les TEMI et notre compétitivité fiscale relative. Ce chiffre est important non seulement pour notre capacité à soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux, mais aussi parce qu'il reflète le choix des entrepreneurs de faire affaire au Canada et d'y installer leurs entreprises, ce qui profite grandement à l'offre et à la demande sur le marché canadien du travail.

Recommandation : Que le gouvernement du Canada procède à une étude indépendante exhaustive du régime d'imposition du Canada en vue d'une réforme qui le rendrait plus équitable, plus raisonnable, plus simple et plus direct dans une optique d'efficacité et de concurrence sur les marchés mondiaux.

L'investissement dans les entreprises et les infrastructures

À l'heure où la détérioration des conditions propices à l'investissement des entreprises (due à notre régime fiscal et à la baisse du taux d'imposition aux États-Unis) inquiète de nombreux chefs d'entreprise

¹ *The Globe & Mail*, 8 janvier 2018 — « Why Canada needs a Comprehensive Tax Review ».

et économistes, l'État doit intervenir pour fournir aux entreprises l'information et le soutien dont elles ont besoin pour croître et se développer. Ce soutien pourrait prendre la forme de réductions d'impôt, de mesures ciblées et d'investissements directs dans les entreprises pour stimuler leur capacité déclinante à soutenir la concurrence mondiale. Nos membres demeurent encouragés par le Cadre fédéral d'infrastructure, grâce auquel les collectivités seront mieux connectées et mieux représentées, et deviendront un terrain plus fertile pour la croissance des entreprises. L'investissement dans les infrastructures matérielles est essentiel pour fournir un cadre physique convenable aux entreprises canadiennes nouvelles et établies, mais à l'ère numérique, le gouvernement fédéral doit privilégier les programmes d'infrastructure numérique qui faciliteront le développement de nouvelles technologies, d'inventions brevetées, de la propriété intellectuelle et de processus innovateurs. Comme d'autres l'ont dit, le Canada peut continuer de stimuler son secteur déjà compétitif du capital de risque, qui encourage l'investissement dans la technologie par l'octroi d'exemptions et de crédits fiscaux. En aidant la Nouvelle-Écosse à doter ses collectivités rurales de services Internet à haute capacité, le gouvernement fédéral contribue à faire en sorte que les Néo-Écossais puissent démarrer des entreprises là où ils vivent.

Recommandation : Que le gouvernement du Canada offre aux entrepreneurs et aux entreprises du Canada le régime favorable dont ils ont besoin pour s'adapter au marché numérique et y soutenir la concurrence et pour innover dans les services, les produits et les pratiques commerciales.

Des budgets équilibrés

La Chambre de commerce de Halifax s'inquiète du fait que le gouvernement fédéral ne prévoit pas déposer de budget équilibrer. Le Budget de 2018 projetait un déficit de 18 milliards de dollars, ne précisait pas comment les nouvelles mesures seraient financées et ne laissait pas beaucoup de jeu advenant un ralentissement de l'économie. Nous ne voulons pas que l'impôt augmente si le gouvernement a besoin un jour d'augmenter ses revenus pour investir dans la santé ou l'infrastructure, par exemple, ou pour rembourser la dette.

Recommandation : Que le gouvernement du Canada présente des budgets équilibrés qui stabilisent l'économie et favorisent la concurrence du Canada sur les marchés mondiaux.

Nous remercions le Comité de nous avoir permis de présenter nos recommandations pour le Budget fédéral de 2019.

Salutations distinguées.



Patrick Sullivan
Président et premier dirigeant
Chambre de commerce de Halifax